

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
Réunion ordinaire du 08 JUILLET 2025

L'an deux mille vingt-cinq, le **HUIT** du mois de **JUILLET**, le Conseil municipal de la Commune d'AIRVAULT, régulièrement convoqué, s'est réuni à 20 heures, en séance ordinaire, au nombre prescrit par la loi, dans la salle du Conseil, sous la présidence de M. Olivier FOUILLET, Maire d'AIRVAULT.

17 Conseillers présents : FOUILLET Olivier, JOZEAU Jacky, CHARRIER Maryse, CHABAUTY Viviane, DAMBRINE Frédérique, GUILBOT Dominique, MANCEAU Mattieu, PARTHENAY Frédéric, BARIGAULT Véronique, BECUE Patrice, BERTRAND David, BRAUD Françoise, DERBORD William, DURAND Ludivine, CHAUFOURNIER Joelle, ROCHER Lucette, ROUSSEAU Huguette.

Pas de Votant par procuration

06 Excusés : FAURE Sébastien, GOURDON Samuel, LIAGRE Sandrine, METREAU Jacques, PIGNON Céline, NOBLET-HORTET Sylvie

Mme Dominique GUILBOT a été élue secrétaire de séance.

Date de la convocation : le mercredi 2 juillet 2025

Date de publication : le jeudi 10 juillet 2025

INSTITUTIONS ET VIE POLITIQUE

-

INTERCOMMUNALITE

PRESENTATION DU RAPPORT SUR LE PRIX ET LA QUALITE DE L'EAU DU SYNDICAT D'EAU DU VAL DU THOUE
- ANNEE 2024

DEL 2025-058

Monsieur le Maire et Monsieur JOZEAU 1^{er} adjoint, exposent :

Le Syndicat d'Eau du Val du Thouet a fait parvenir le rapport sur le prix et la qualité de l'eau pour l'année 2024, qu'il convient de présenter au Conseil municipal, en séance publique.

- Vu l'article L.5211-39 du Code général des collectivités territoriales, le président de l'établissement public de coopération intercommunale adresse chaque année, avant le 30 septembre, au maire de chaque commune membre un rapport retraçant l'activité de l'établissement. Ce rapport fait l'objet d'une communication par le maire au conseil municipal en séance publique
 - Vu l'article L.2224-5 du Code général des collectivités territoriales, les rapports sur le prix et la qualité des services d'assainissement et de l'eau potable sont présentés au Conseil municipal.
- ✓ **Monsieur le Maire demande à l'assemblée de prendre connaissance du rapport 2024 sur le prix et la qualité de l'eau du Syndicat d'Eau du Val du Thouet.**
- ✓ **Le Conseil municipal prend acte de la présentation de ce rapport.**

Pour extrait certifié conforme, le 9 juillet 2025

Dominique GUILBOT
Secrétaire de séance,



Olivier FOUILLET
Maire d'Airvault



AR-Préfecture

079-200085785-20250710-3-DE

Acte certifié exécutoire

Réception par le Préfet : 10-07-2025

Publication le : 10-07-2025



Le Maire,

Olivier FOUILLET